



FILIERE ÉQUESTRE

BP JEPS Activités Équestre : **APPRENTISSAGE**

Le BP JEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) est un diplôme d'État homologué au niveau 4, qui atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité.

Le titulaire du BP JEPS spécialité «Activités Équestres» réalise de manière autonome l'encadrement des activités équestres.

Animateur d'Équitation : **APPRENTISSAGE**

Qualification professionnelle de la Fédération Française d'Équitation de niveau 3, le titre d'Animateur d'Équitation (anciennement Animateur Assistant d'Équitation) est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles. L'animateur(trice) d'équitation exerce son activité professionnelle sous l'autorité d'un titulaire d'une certification de niveau 4 ou supérieur permettant l'encadrement des activités équestres contre rémunération en utilisant un ou des supports techniques des activités équestres, dans la limite des cadres réglementaires en vigueur.

CAP agricole Palefrenier Soigneur : **APPRENTISSAGE**

vivez pleinement votre passion pour le cheval en préparant votre avenir professionnel. Ce diplôme se prépare en 2 ans après la classe de 3ème. Il mêle enseignements généraux et enseignements professionnels. Il permet une insertion dans la vie active ou une poursuite d'études en Bac Professionnel, Certificat de Spécialisation (CS) ou Brevet Professionnel (BP).

Option Hippologie Équitation : **LYCEE**

L'option «Hippologie et Équitation» est proposée aux élèves du lycée. Il s'agit d'un enseignement facultatif optionnel qui offre la possibilité d'obtenir des points supplémentaires à l'examen.